



Cercle des Plaisanciers de St Michel Chef Chef

REUNION de BUREAU du 26 avril 2024

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 H 10..

5 membres du Bureau sont présents, 2 excusés (Magalie FRAIN et Eric PINTO)
Michel GRELLIER est présent en qualité d'invité.

A l'ordre du jour, l'organisation matérielle de l'Assemblée Générale, des Sardinades et de l'Apérodin.

ASSEMBLEE GENERALE le samedi 25 mai

- Narcisse se charge de récupérer la clé de la salle auprès de la Mairie
- Yves , le matériel sono et audio
- Liste d'émargement, procurations, (rappel pour 2023, il y a eu 46 présents, 24 procurations)
- Christian, la caisse et le SUMUP pour l'encaissement des dernières adhésions (45 sont à venir)
- Boissons, gobelets, petits gâteaux Michel Grellier et Daniel Mésange,
Le verre de l'amitié sera pris sur place, dans la salle des Renardières.

SARDINADES des vendredis 19/07 et 16/08

Le tarif est fixé à 13 € (augmentation de 4%). Reste à définir le tarif des boissons en fonction des prix d'achat.

Narcisse, Jacky et Michel se chargent des courses à Super U.

Les chipolatas seront commandées chez LEDUC à THARON qui a garanti à Christian le même prix qu'en 2023.

Yves et Christian récupéreront comme d'habitude la remorque réfrigérée et les sardines.

APERODIN du 3 août

L'animation sera assurée par Joël MOREAU comme l'an dernier.

Pour le repas, pas de décision de prise, MULTIMETS ou autre. Christian propose de se renseigner auprès du traiteur COCHON à la FRANCAISE à St-Père-en-Retz que lui a recommandé LEDUC.

Michel propose pour le dessert de commander chez SuperU à Pornic pour limiter le coût.
Le tarif final de l'Apérodin sera fixé en fonction des fournitures.

Le CREDIT MUTUEL nous fournira 30 affiches pour chaque Sardinades revêtues du logo de la banque ainsi que la vaisselle jetable.

La conseillère de clientèle a indiqué à Narcisse et Christian que pour le parrainage de nouveaux clients les frais de gestion de compte seraient gratuits.

Après divers échanges, la séance se termine à 11 h 15

Marie JACLAIN
Secrétaire